



Republique Démocratique du Congo

LE SENAT

4^{ème} LEGISLATURE DE LA 3^{ème} REPUBLIQUE

Honorable BAMANISA SAÏDI Jean

La Cellule de Communication

COMMUNIQUE N° 007/CELLCOM.JBS/2025 RELATIF A LA MULTIPLICITE DES APPROCHES DANS LA RECHERCHE ET LA GESTION DES PARTENARIATS LIES AUX RESSOURCES NATURELLES DE LA RD CONGO

La Cellule de Communication porte à la connaissance de l'opinion que, par sa correspondance N°/Réf. : JBS/ /SENAT-RDC/2025 du 07 avril 2025, l'Honorable Jean Bamanisa Saidi a saisi officiellement Son Excellence Madame la Première Ministre, Cheffe du Gouvernement pour lui faire part de son regret constaté dans la multiplicité des approches et des intervenants dans la recherche et la gestion des partenariats liée aux ressources naturelles et, bien entendu, proposer ses stratégies de négociation de différents contrats.

Pour l'Honorable Jean Bamanisa Saidi, cette multiplicité d'approches semble ne pas apporter des résultats efficaces et efficients, alors que la République Démocratique du Congo a l'occasion et l'avantage de s'asseoir et de discuter de son avenir avec les grandes puissances mondiales, les grandes entreprises techniques et les meilleurs partenaires financiers afin d'obtenir des fonds importants mais, par la multiplicité des intervenants, n'arrive pas à les capitaliser au bénéfice du pays.

Il faut impérativement changer des paradigmes dans ce sens, avec des apports de toutes les structures du pays. Ces dernières doivent se préparer, avec possibilité de négocier des contrats des ressources naturelles au bénéfice de différents domaines de la vie nationale ciblés par ces contrats, suivant bien entendu, les priorités : sécurité, infrastructures, éducation, santé, administration, voiries et réseaux de drainage urbains et autres, selon les intérêts de ces pays et de ceux de la RD Congo.

Il y a aussi urgence d'appliquer désormais, dans la gestion de ces fonds et leur affectation, une gestion saine et rigoureuse, afin que ces ressources qui proviendront de ces exploitations n'alimentent et ne servent réellement que les secteurs concernés par les accords avec les pays souscripteurs.

Voilà pourquoi, il recommande que chaque groupe constitué selon les domaines, se choisisse des négociateurs seniors tant congolais qu'étrangers, qui vont négocier et travailler pour le seul intérêt de la RD Congo.

Pour mettre en confiance toutes les parties, le Sénateur Jean Bamanisa Saidi souhaite que le Parlement et l'Inspection Générale des Finances soient également associés à toutes ces démarches.

En sa qualité d'Expert, l'Honorable Jean Bamanisa Saidi reste donc ouvert à toute autre question d'éclaircissement, relative aux stratégies approfondies sur cette question si importante qui engage, sans nul doute, la vie de la nation, laquelle doit servir pour les générations présentes et futures.



Fait à Kisangani, le 05/04/2025

La Cellule de Communication de l'Honorable Jean Bamanisa Saidi